

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'IBPT publie une nouvelle étude sur la durabilité : le secteur des télécommunications prend des mesures prudentes, mais la transparence et la comparabilité restent un défi

Bruxelles, le 8 octobre 2025 – Les opérateurs belges de télécommunications continuent de travailler sur la durabilité, mais il est difficile de se faire une idée précise de l'impact de leurs efforts. C'est ce qui ressort d'une nouvelle étude commandée par l'IBPT pour la période 2021-2024. Le secteur continue d'investir dans les énergies renouvelables, l'électrification des flottes de véhicules et les modèles circulaires, mais le rapportage reste fragmenté, les mesures qualitatives ne sont pas disponibles et sont donc difficiles à comparer.

Le secteur des télécommunications joue un rôle clé dans la société numérique. Avec la croissance du trafic de données, il est important de continuer à surveiller l'empreinte écologique des réseaux fixes et mobiles. À cet égard, un rapportage transparent et normalisé est indispensable pour comprendre et améliorer l'impact sur l'environnement. À l'aide de la présente publication, l'IBPT souhaite favoriser la transparence et la comparabilité concernant les efforts en matière de durabilité au sein du secteur, conformément aux attentes grandissantes de la réglementation et de la société.

Cette étude, réalisée par EY-Parthenon, s'appuie sur les éditions précédentes de **2022** et **2023**, dans lesquelles l'IBPT a cartographié pour la première fois l'empreinte écologique des réseaux de télécommunications. Dans cette nouvelle édition, un examen plus qualitatif des initiatives des opérateurs en matière de durabilité a été réalisé et le nombre d'opérateurs concernés a augmenté. Ainsi, outre Proximus, Telenet et Orange, Digi, Eurofiber, Fiberklaar, BT et Verizon ont également été repris. D'autres opérateurs n'ont pas été repris faute de données belges pertinentes. L'accent est à nouveau mis sur **les émissions de CO₂ et la consommation d'énergie** des réseaux fixes et mobiles des opérateurs, ainsi que sur **les déchets et le recyclage**, avec des données quantitatives (telles que les émissions et la consommation) et des informations qualitatives (telles que les objectifs et les initiatives) collectées au cours de la période 2021-2024. Les données ont été normalisées et comparées dans le cadre belge, bien que la comparabilité reste difficile en raison des différences dans les pratiques de rapportage et la qualité des données. En conséquence, il n'a pas été possible d'obtenir une vue d'ensemble globale de la durabilité des réseaux de télécommunications belges.

L'étude montre que pour la plupart des opérateurs, **les émissions de CO₂ continuent de diminuer**. Ainsi, les émissions provenant des propres sources de combustion (émissions de scope 1) ont diminué de 30 % chez un seul opérateur et les émissions provenant de la production d'électricité (scope 2) ont même été réduites à zéro grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables. Cependant, l'achat de certificats est encore souvent utilisé. Les émissions causées par la chaîne de valeur (scope 3) restent les plus difficiles à mesurer pour tous les opérateurs.

La consommation d'électricité a augmenté pour la plupart des acteurs en raison de la poursuite de l'électrification et de la croissance des données, mais reste limitée malgré la croissance exponentielle des données en raison de nouveaux investissements dans des technologies plus efficaces d'un point de vue énergétique, notamment le déploiement de la fibre optique et de la 5G. En outre, la

part des énergies renouvelables est supérieure à 80 % pour plusieurs opérateurs, avec des valeurs aberrantes allant jusqu'à 100 %.

La gestion des déchets montre des tendances positives : de plus en plus de matériaux sont recyclés ou réutilisés. Un opérateur a réutilisé 94 % de ses flux de déchets, un autre même 98 %.

Les exploitants prennent plusieurs **initiatives** censées améliorer la durabilité. Par exemple, l'électrification des flottes progresse rapidement : certains opérateurs ont vu la part des véhicules électriques passer de 5 % à 53 % en trois ans. En outre, le déploiement de technologies et d'équipements économes en énergie et l'accent mis davantage sur l'économie circulaire, comme le recyclage et le reconditionnement, se poursuivent. Mesurer l'impact de ces initiatives reste un défi en raison du manque de mesures qualitatives mises à disposition par les opérateurs.

L'IBPT recommande aux opérateurs de continuer à travailler avec les normes internationales pour accroître la comparabilité, améliorer la qualité des données, rendre plus de mesures disponibles et impliquer l'ensemble de la chaîne de valeur. Les décideurs doivent continuer à travailler à l'élaboration d'indicateurs clés de performance claire pour surveiller la durabilité et stimuler le suivi annuel.

L'étude indique clairement que le secteur des télécommunications est au début de la transition vers une gestion durable mature. Une professionnalisation, normalisation et coopération accrues sont essentielles pour améliorer structurellement l'impact environnemental.

L'IBPT continuera de surveiller le secteur et, avec toutes les parties concernées, d'examiner les actions supplémentaires nécessaires. L'étude complète peut être consultée sur le site www.ibpt.be.

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des services postaux et des télécommunications

Boulevard du Roi Albert II 32, boîte 10 | 1000 Bruxelles

T +32 2 226 88 22 | **M** +32 478 63 91 82 | **www.ibpt.be**

